

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération CC_2019_026

OBJET :

COMMISSION N°4

FINANCES

*Reprise anticipée des
résultats de l'exercice
2018 de manière
provisoire pour le budget
principal*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 40

Suppléants présents : 1

Procurations : 7

47 pour la délibération n°024

48 de la délibération n°025 à
la n°087

Nombre de votants : 48

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Christian LEMAIRE, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, Mme Annick MATTON, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Yves OLIVIER, procuration M. Jean DELATTRE

M. Régis BUE, procuration à Mme Marie-Hélène BACLET

M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Eric MOMONT

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. ROHART

Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. SCZYMCZAK

M. Thierry LAZARO, procuration M. Didier WIBAUX

M. Sylvain CLEMENT, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

Absents excusés :

M. Michel DUFERMONT, M. Marcel PROCUREUR, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Benoît BRILLON,

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°4

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018 de manière provisoire pour le budget principal

Le Conseil Communautaire,

Conformément à l'article L2311-5 du CGCT, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Lorsque les résultats ne sont pas connus, ils peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion.

Ainsi, entre la date limite de mandatement, telle que fixée au 3^{ème} alinéa de l'article L1612-11 du CGCT, et la date limite du vote des taux prévue à l'article 1639 A du CGI, le conseil communautaire peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats. Le conseil communautaire inscrit au budget de reprise la prévision d'affectation.

Le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement, sont également repris par anticipation.

Dans tous les cas, les restes à réaliser des deux sections font également l'objet d'une reprise anticipée.

Le Conseil communautaire est invité à voter la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018 du budget principal et de chacun des budgets annexes, et l'affectation provisoire des résultats reprise dans chaque budget.

Les résultats seront définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif et du vote du compte de gestion pour chaque budget.

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, pour 48 VOTANTS)

- De procéder à la reprise anticipée des résultats provisoires du Budget Principal de l'exercice 2018 au budget primitif 2019, comme suit :

I - Détermination de l'excédent cumulé provisoire 2018 du Budget Principal

	Débit	Crédit
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles	38 616 594,79	
Dépenses d'ordre	3 335 225,93	
Recettes réelles		43 819 462,58
Recettes d'ordre		0,00
Solde 2018		1 867 641,86
Excédent antérieur reporté et transferts Siasol +OT		7 239 318,09
Résultat cumulé Fonctionnement (a)		9 106 959,95

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles	11 813 771,44	
Dépenses d'ordre	0,00	
Recettes réelles		10 808 231,67
Recettes d'ordre		3 335 225,93
Solde 2018		2 329 686,16
Excédent antérieur reporté et transferts Siasol +OT		4 554 505,21
Résultat cumulé Investissement (b)		6 884 191,37
Total excédent cumulé 2018 (a+b)		15 991 151,32

II - Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

	Débit	Crédit
R à R Dépenses	6 711 077,88	
R à R Recettes		216 688,52
Besoin de financement de la section d'Investissement	6 494 389,36	

III - Affectation provisoire des Résultats 2018

	Débit	Crédit
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé		6 494 389,36
001 Excédant d'investissement reporté		389 802,01
002 Excédent de fonctionnement reporté		9 106 959,95
Total excédent 2018		15 991 151,32

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

